

Communiqué de presse

Selon un rapport, les géants du tabac ralentissent la mise en œuvre des plans de lutte antitabac à l'échelle nationale.

La lutte antitabac a été qualifiée de « meilleure option » pour éradiquer les maladies mortelles (MNT) lors du sommet de l'ONU en 2011.

SINGAPOUR, 20 mars – L'influence de l'industrie du tabac sur les plans de lutte antitabac des nations entrave un outil fondamental qui permet d'éradiquer les maladies mortelles comme le cancer, selon un rapport publié mardi par l'Alliance pour la Convention-cadre (FCA).

En septembre 2011, les chefs d'État ont désigné la lutte antitabac comme le moyen essentiel à la réduction de la charge mondiale des maladies non transmissibles (MNT) à croissance rapide, notamment le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques et le diabète.

Le rapport de la FCA intitulé *Tobacco Watch : surveiller la performance des Parties sur la mise en œuvre de la CCLAT* documente les diverses activités de l'industrie dans de nombreux pays qui sont des Parties au premier traité international de santé publique, à savoir la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT). De telles activités vont à l'encontre des mesures de l'article 5.3 de la Convention et de ses directives relatives à l'interférence de l'industrie du tabac.

Par exemple, la moitié des ONG nationales partenaires ayant mené des recherches ont indiqué que l'industrie du tabac a développé des campagnes dites de responsabilité sociale des entreprises au sein de leur pays.

L'Organisation mondiale de la Santé a établi que ces programmes sont intrinsèquement opposés à l'idéologie de l'industrie. Les directives pour l'application de l'article 5.3 invitent donc les Parties à rejeter de telles initiatives. Les multinationales du tabac utilisent souvent des activités de responsabilité sociale des entreprises afin de contourner les interdictions de publicité, ce qui leur permet de donner une image positive de leur marque sans promouvoir de produit du tabac de manière explicite.

La CCLAT comprend une interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage.

« Les activités de l'industrie du tabac comme celles signalées dans le rapport *Tobacco Watch* font bien plus qu'enfreindre l'article 5.3 de la CCLAT. Elles entravent la mise en œuvre de toutes les autres mesures de la Convention, qui ont déjà prouvé leur efficacité et leur rentabilité » a déclaré le directeur de la FCA Laurent Huber.

« La Déclaration politique du Sommet des Nations Unies sur les MNT a d'ailleurs reconnu le rôle essentiel de la lutte antitabac dans l'élimination des MNT, qui sont à l'origine de 60 % des décès dans le monde. Elle a même spécialement recommandé une accélération de la mise en œuvre de la CCLAT », a ajouté Laurent Huber.

Selon Yul Francisco Dorado, de Corporate Accountability International, « cette année, le rapport *Veille antitabac* nous rappelle que le principal défi à relever par le traité n'est pas le manque de politique ou de volonté publique mais une industrie provocante, envahissante et en fin de compte mortelle. Il est

fondamental de mettre un terme à l'interférence de l'industrie du tabac afin de garantir la réussite du traité à grande échelle. »

Ratifiée par plus de 170 Parties, la CCLAT est l'une des conventions internationales qui a rencontré le plus de succès. Elle indique aux gouvernements d'autres étapes spécifiques à suivre dans la lutte contre le tabagisme, notamment les suivantes :

- L'adoption de mesures fiscales et financières afin de diminuer le tabagisme.
- La création d'espaces publics et de lieux de travail sans fumée.
- L'ajout de grandes mises en garde sanitaires sur les emballages des produits du tabac.
- La lutte contre le commerce illicite de produits du tabac.

Le tabagisme engendre le décès de près de six millions de personnes par an, dont 70 % vivent dans les pays en développement. Si les tendances actuelles se maintiennent, l'OMS estime que le nombre de décès des suites de problèmes de santé liés au tabac s'élèvera à un milliard au XXI^e siècle.

Les trois plus grandes multinationales du tabac, Philip Morris International (PMI), British American Tobacco (BAT) et Japan Tobacco (JT), ont enregistré des revenus cumulés de 210 milliards de dollars en 2010, un résultat bien supérieur au produit intérieur brut de nombre de pays où elles sont implantées.

Le rapport *Tobacco Watch* a également mis en lumière les points suivants :

- Des renvois d'ascenseur aux employés afin qu'ils changent de poste au sein des gouvernements ou de l'industrie du tabac dans plus de la moitié des pays mentionnés.
- Des partenariats ou des accords non contraignants conclus entre le gouvernement et l'industrie dans près de la moitié des pays mentionnés.
- Des programmes de l'industrie censés empêcher les jeunes de fumer dans plus de la moitié des pays mentionnés.

Toutes ces activités enfreignent les directives pour l'application de l'article 5.3 de la CCLAT.

Tobacco Watch souligne également les performances des Parties relatives à la mise en œuvre des articles de la CCLAT relatifs à l'établissement de rapports, à l'air sans fumée, aux étiquettes de mise en garde à apposer sur les emballages, au marketing et à la taxation.

[Lire le rapport dans son intégralité.](#)

Pour obtenir des informations supplémentaires, contactez le directeur de la FCA Laurent Huber à Singapour au +1.202.352.3284 (numéro de téléphone portable américain) OU le directeur des communications de la FCA Marty Logan à Ottawa, au Canada, aux coordonnées suivantes : tél. : +1.613.241.3927, poste 302 ; fax : +1.613.617.1179 ; e-mail : loganm@fctc.org ; Skype : loganjourno

 <https://www.facebook.com/FrameworkConventionAlliance>

 <http://twitter.com/#!/FCAforTC>



SI AUCUNE MESURE N'EST PRISE, LE TABAGISME TUERA 8 MILLIONS DE PERSONNES CHAQUE ANNEE D'ICI 2030, DONT 70 % DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. LA FCA S'EVERTUE A LUTTER CONTRE CE FLEAU. NOUS SOMMES PLUS DE 350 SOCIETES PROVENANT D'UNE CENTAINE DE PAYS ET NOUS SOUTENONS LE TRAITE DE LA CONVENTION-CADRE POUR LA LUTTE ANTITABAC (CCLAT). SI VOUS VOULEZ NOUS AIDER DANS NOTRE ACTION, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER LE SITE WEB WWW.FCTC.ORG.